

LE DEVENIR DE L'UNION EUROPÉENNE FACE À DES DÉFIS MULTIPLES

Conférence du 13 juin 2016 par M. André GATTOLIN, sénateur des Hauts-de Seine

Onze ans après le traité supposé établir une constitution pour l'Europe, qu'est-elle devenue ?

L'égalité hommes-femmes figure en droit dans les traités, alors qu'en fait, elle n'existe pas : au Parlement Européen 36 % des députés sont des femmes, mais seules deux femmes, Simone Weil, et Nicole Fontaine, ont été présidentes.

À la Commission, 32 % des commissaires sont des femmes. Une seule femme à la vice-présidence de la commission du budget, sur les six vice-présidences de la Commission européenne, mais le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères est une femme, Federica Mogherini. Même si les femmes sont plus nombreuses que les hommes au sein de la Commission, aux plus hautes fonctions il y a très peu de femmes. Depuis avril 2016, 26 % des directeurs de la Commission sont des femmes. À la Banque Centrale Européenne, seules deux femmes occupent un poste prestigieux sur 24. L'égalité hommes-femmes reste donc un combat quotidien.

L'Europe fait face à de nombreux défis :

1) Le risque d'implosion dû au *Brexit*

La Grande-Bretagne, depuis son entrée en 1973, a toujours été le pays de l'*opt-out*, que ce soit pour l'euro ou pour Schengen, et a toujours réduit l'Europe à un marché unique. Pourtant son PIB a été multiplié par 2 de 1973 à 2014. Elle a rendu impossible une Europe de la défense, en dépit du traité de Londres de 2010 ; elle a contribué à hauteur de 7 à 10 milliards d'euros par an, tout en bénéficiant d'un rabais de 4 à 6 milliards d'euros par an. Soit elle restera dans l'espace économique européen, soit elle en sortira, sans contribuer au fonds social et devra alors payer des droits de douane. Les banques anglaises se verraient retirer le passeport européen.

Le *Brexit* coûtera cher au Royaume Uni, soit une perte de revenu par habitant comprise entre 800 et 2 000 livres par an. La dévolution de l'Écosse et la distance prise par l'Irlande du Nord sont à craindre. Enfin ce départ aura des conséquences pour le budget de l'Union, en augmentant la contribution de chaque État, et pourra entraîner le départ de la Pologne et de la Suède.

2) Le repli nationaliste

Il est dû à la pression migratoire et à la fragmentation des formations politiques traditionnelles.

L'Europe s'est construite presque systématiquement en réaction à des crises et à des urgences (PAC, euro). On se tourne systématiquement vers elle dès qu'il y a une crise internationale qui affecte l'Europe : Ukraine, terrorisme, crise migratoire. La double difficulté vient du fait qu'elle ne dispose pas d'un véritable commandement politique ni d'un budget approprié pour mener à bien toutes ces actions ; elle ne dispose pas de ressources propres et les États négocient âprement leurs retours sur

investissement. Nous allons très bientôt vers une crise budgétaire de l'Union, car la protection des frontières extérieures et la lutte contre le terrorisme doivent être financées.

La manière dont l'Europe s'est construite et élargie pose un problème : les pays adhéraient à l'U.E. pour rejoindre un grand marché unique, et seulement cela, pour adhérer « en complément de l'adhésion à l'OTAN », pour se protéger d'une frontière extérieure par rapport à la Turquie, par rapport à la Russie, par rapport aux Balkans, et la plupart des ex-démocraties populaires voulaient s'affirmer nationalement et non participer à un grand projet collectif.

De plus, l'architecture globale de l'U.E. n'a pas ou peu été repensée. Elle a, avec le tripode, des institutions baroques, elle suit une vision principalement économique, et la zone euro ne dispose pas d'une gouvernance économique. Enfin l'U.E. est sous-représentée dans les grandes instances internationales, où certains de ses membres siègent souvent à titre national. Elle souffre d'un profond déséquilibre entre le binôme Conseil-Commission et le Parlement européen, et d'une rivalité entre les parlements nationaux et le Parlement européen.

3) La mondialisation

Le marché européen est plus ouvert aux importations et aux capitaux non européens que le marché américain ou chinois.

Alors que de grands groupes européens disparaissent au profit des Américains ou des Chinois, il n'y a pas de véritable politique industrielle européenne (hormis pour Airbus) en raison du dogme de la politique de la concurrence au sein de la Commission. Nous prenons un retard considérable dans le domaine du numérique. Pour la politique énergétique et pour le domaine de la transition écologique, où nous étions leaders, nous sommes aujourd'hui dans l'expectative.

4) L'absence de défense européenne

On l'a remarquée dans les rapports avec la Russie et dans la crise Ukrainienne. L'impasse franco-britannique a été engendrée par le traité de Londres et les accords de Lancaster House de 2010.

Face à tous ces défis, une solution demeure : le pacte de Paris.

En amont, Paris doit réinvestir la question européenne et cesser de se penser en acteur mondial sans s'investir en Europe.

Après le *Brexit*, une initiative forte doit être prise au second semestre 2016 entre la France et l'Allemagne aux côtés de l'Italie, et pas seulement celle des gouvernements qui affronteront des échéances électorales majeures en 2017.

Il convient d'élaborer pour les candidats à la présidence non souverainistes un projet de renforcement de nos liens. Il faut améliorer le projet de budget de la zone euro en imaginant peut-être un sous-groupe de la zone euro. Enfin, il faut fixer une feuille de route à la Commission et aux institutions européennes.